



Faculté de Médecine de Tunis
Université de Tunis El Manar
www.fmt.rnu.tn

Lettre d'information n°31

Juin 2009

1 – Prise en Charge Missions

Dorénavant pour les prises en charges pour participation à un congrès à l'étranger, qu'il s'agisse du titre I ou du titre II, les enseignants n'auront qu'à faire la réservation (en indiquant l'itinéraire, le jour de départ et le jour d'arrivée) et c'est la faculté qui se chargera de prendre le billet d'avion.

Au moindre retard ou de défaillance du responsable, prière aviser immédiatement le décanat.

Les collègues sont priés, pour des contraintes administratives (circuit relativement long : Faculté, Ministère de l'enseignement Supérieur, Ministère de Finances) de prévoir le déplacement suffisamment à l'avance sauf cas exceptionnel et dans ce cas c'est la faculté qui se chargera des différentes formalités.

2

2 – Séminaire d'information

INVITATION

J'ai le plaisir de vous informer que la Commission de la Recherche Scientifique de la Faculté de Médecine de Tunis organise son 1^{er} Séminaire d'Information sur le

Développement de la Recherche en Santé
Jeudi 11 Juin 2009 de 14h00 à 17h00
Amphithéâtre Zouheir Essafi

conformément au programme suivant :

1°) Ouverture :

Pr Ahmed Meherzi : Vice Doyen – Directeur des Stages et Pr. Agr. Samia SAHTOUT :
Vice Doyen Adjoint

2°) Les Nouveaux dispositifs tunisiens de la recherche scientifique avec les structures, le financement et les programmes :

Mr. Rachid GHERIR, Directeur Général de la Recherche, MESRST.

3°) Les unités et laboratoires de recherche opérant dans le domaine de la santé :

Pr. Nabil BEN SALAH et Dr Abdelaziz KHEMEKHEM, Direction de la Recherche médicale, MSP.

4°) Programmes de recherche internationaux : opportunités et challenges :

Pr. Hechmi LOUZIR, Directeur Général de l'Institut Pasteur de Tunis

3

5°) Place de la recherche dans la formation médicale :

Pr Rafik GHARBI et Pr Amen Allah MESSAADI

6°) Biotech Pôle Sidi Thabet : Pour la promotion d'une recherche biomédicale et pharmaceutique appliquée :

Pr. Nouredine BOUZOUAIA, PDG du Technopôle Sidi Thabet.

Votre participation est vivement souhaitée.

Bien Cordialement.

6 – Direction des thèses et des Mémoires

Pour les jurys des thèses et des mémoires de C.E.C. et de Mastères :

+ La direction des thèses et des mémoires

- ne peut être assurée que par des médecins hospitalo-universitaires à la Faculté de Médecine de Tunis et en état d'exercice.
- Le Directeur et le Codirecteur de la thèse ou du mémoire ne doivent pas être de la même spécialité

+ Les membres de jury doivent appartenir à la Faculté de Médecine de Tunis et être en état d'exercice ; cependant peuvent faire partie du jury à titre d'invité après un accord préalable et paraphé du doyen :

- Un ancien hospitalo-universitaire de la Faculté de Médecine de Tunis actuellement à la retraite
- Un hospitalo-universitaire d'une des trois facultés de l'intérieur.
- Un médecin non hospitalo-universitaire peut, exceptionnellement, faire partie, du jury à titre d'invité.

7 – C.E.C et Mastère

Chaque coordinateur de Master ou de CEC ne peut pas avoir plus de 1 mastère ou de 1 C.E.C .

Par ailleurs, les collègues qui ont un C.E.C ou un Mastère gelé en 2009 sont priés de le redynamiser en respectant les critères définis par le Comité, en particulier **au moins 15 candidats**.

8 – Soutenance de thèse à titre posthume

Suite à une demande de soutenance de thèse à titre posthume, nous avons reçu une réponse négative de la direction générale de l'Enseignement Supérieur mentionnant qu'il s'agirait d'un précédent que l'on ne peut accepter.

9 – Surveillance et correction des examens

Certains enseignants n'ont pas assurés la surveillance et/ou la correction des examens. Je rappelle à tous que la surveillance et la correction des examens est **obligatoire** pour tous les enseignants au même titre que l'enseignement et l'encadrement des étudiants.

10 – Commission des stages

La Commission des stages s'est réunie le 15 mai 2009 en présence des chefs de section, des chefs de département et des membres du Comité Pédagogique pour valider les recommandations portant sur la note de stage et élaborer le planning des évaluations par ECOSM des stages d'externat.

1/ Note de stage :

les recommandations émanant du séminaire du 17 décembre 2008 ont été validées par les enseignants présents. Ces recommandations seront adressées à tous les enseignants après leur approbation par le Conseil de Faculté. Leur mise en application est prévue pour la prochaine rentrée universitaire 2009-2010.

2/ Évaluation par ECOSM des stages d'externat :

Le planning des évaluations par ECOSM des stages d'externat (2^{ème} semestre pour DCEM1 et DCEM2, 3^{ème} trimestre pour les DCEM3) a été élaboré pour 25 sections : les chefs de sections

ont été chargés de réunir leur section respective pour préparer ces évaluations de fin de stage selon les modalités déjà établies par les recommandations sus-citées.

Chaque chef de section présentera à la commission des stages un rapport précisant le déroulement de ces épreuves d'ECOSM en vue de corriger les éventuelles défaillances.

Que tous les enseignants ayant participé et contribué à la réussite de ces évaluations par ECOSM, en particulier les chefs de section soient vivement remerciés pour l'effort accompli durant toute cette année.

6

3/ Stages d'externat en France:

Dans le cadre de la coopération avec la Faculté de Médecine de Paris 7, **85 étudiants** de notre faculté (DCEM1, DCEM2 et DCEM3) effectueront 4 semaines de stage d'externat en France durant les mois de juillet, août et septembre 2009. Tous les étudiants demandeurs d'un stage à l'étranger ont été retenus.